

Brillada, Jean

Cote de référence	FR ANOM COL H 671
Code de communication	zone générique = FM, zone cote = H671/brilladaje
Condamné en	1884
Envoyé en	Nouvelle-Calédonie
N° matricule	15783

Communicabilité

Dossier communicable selon le Code du patrimoine (article L. 213-2).

Document complémentaire : le registre des matricules

